

# GIEE « couverts végétaux »

## Retour vers un sol vivant: un collectif pour trouver et développer des solutions

**Thomas Suder, Éric Maille**

Techniciens conseils en viticulture biologique – Agrobio Périgord – Bergerac – France.

### Vers des changements de pratiques

Dans la culture des plantes pérennes et notamment de la vigne, le sol est bien plus qu'un simple support. Le sol est un substrat qui a un rôle déterminant par son interaction avec le porte-greffe. C'est le travail de l'agriculteur d'entretenir ce substrat pour qu'il joue correctement son rôle nutritif pour la plante. La nature du sol et le porte-greffe sont donc les éléments qui conditionnent la vigueur de la vigne et la biodiversité à la parcelle. La technique universelle d'entretien n'existe pas. Au contraire, c'est un panel varié de pratiques qui permet de répondre aux exigences culturales pour limiter l'érosion, la compaction, l'hydromorphie des sols, les pertes de fertilité dues au lessivage des éléments nutritifs. Parmi ces pratiques, la mise en place de couverts végétaux permet de maîtriser ces paramètres et de corriger des déséquilibres présents à la vigne ou au chai. Ces pratiques ont été délaissées en viticulture avec l'avènement des engrais chimiques de synthèses et des produits phytosanitaires. Elles sont tombées en désuétude pendant des décennies alors qu'en grandes cultures et maraîchage, elles continuaient à se développer.

Dans la nature humaine, le changement est souvent source d'incertitude et de craintes. L'agriculture ne fait pas exception et les modèles innovants

qui réintègrent une approche globale peuvent être source d'appréhension. Pourtant, si l'on garde en perspective les fondamentaux de l'agriculture et les exigences de l'agriculture biologique, ces pratiques sont basées sur deux piliers que sont l'observation et l'anticipation. Les principaux freins sont un contexte psychosociologique peu enclin au changement et un manque de connaissances plutôt que de réelles contraintes techniques. La bonne approche est de poser les bonnes questions et d'identifier les causes d'un déséquilibre avant de chercher un moyen technique et/ou une « solution commerciale toute faite ». La clé, c'est l'intervention en anticipation ou à défaut la pose d'un diagnostic précis. L'usage des couverts végétaux temporaires est une pratique efficace, compatible avec le cahier des charges de l'agriculture biologique, capable d'amener à des systèmes agroécologiques durables et productifs.

### Couverts végétaux en viticulture

La notion de couvert végétal peut se subdiviser en deux sous-catégories. L'enherbement est une pratique consistant en la mise en place, le maintien et l'entretien d'un couvert naturel ou semis entre les rangs ou autour des parcelles. Au-delà du maintien d'une biodiversité intraparcellaire, il peut limiter l'érosion des sols et améliorer

■ **Photo 1: Rencontre technique – destruction d'engrais verts au lycée de Labrie à Monbazillac.**



© AGROBIO PÉRIGORD

leur structure et leur portance. Il peut également favoriser l'activité des organismes vivants du sol.

L'engrais vert ou couvert hivernal semé consiste à semer en inter-rang un mélange d'espèces végétales qui se développent pendant la période de repos végétatif de la vigne et est détruit au printemps. En fonction des objectifs, plusieurs paramètres sont déterminants, comme le choix des espèces et des mélanges, des densités de graines, et des techniques de gestion et de destruction. L'engrais vert agit alors sur la fertilité du sol, l'érosion, la vigueur de la vigne, la vie du sol, la teneur en azote des moûts...

Afin de devenir autonome, ce savoir et ces connaissances s'acquièrent grâce aux retours d'expériences, à des formations ou de l'accompagnement individuel. Agrobio Périgord œuvre dans ce sens depuis plus de vingt ans. La création d'un groupe de travail sous forme d'un GIEE a été une opportunité pour démocratiser et diffuser cette pratique à l'échelle territoriale.

### GIEE

Dans la littérature scientifique et technique, les couverts végétaux n'ont plus à faire leurs preuves d'un point de vue agronomique (*structure et vie du sol*) et environnemental (*biodiversité et limitation des pertes, notamment l'azote*). Cependant, en viticulture, la réappropriation technique, le coût du matériel et l'approvisionnement en graines peuvent encore être des facteurs limitant au changement de pratique. Le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) est une structure dans laquelle les agriculteurs détiennent la majorité des voix décisionnaires du projet. Ces collectifs s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux.